

LED DANS LES JOUETS : L'ANSES APPELLE À LA RÉVISION DE LA NORME EUROPÉENNE POUR LA SÉCURITÉ OCULAIRE

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) demande la révision urgente de la section « sécurité oculaire » de la norme européenne relative aux jouets contenant des LED, entrée en vigueur en 2022.

Cette norme (de 2005), actualisée en 2020, **ne garantit plus pleinement la protection des yeux des enfants face à l'exposition à la lumière bleue**, potentiellement nocive pour la rétine et perturbatrice des rythmes biologiques.

Après une expertise approfondie, l'ANSES a relevé plusieurs erreurs dans le protocole de vérification inclus dans la norme révisée. **Les jouets actuellement conformes à cette norme pourraient dépasser les limites d'exposition sécuritaire définies au niveau international.** En testant un échantillon de jouets considérés comme conformes selon la norme actuelle et disponibles à l'achat dans des magasins français, l'ANSES a constaté que certains d'entre eux auraient été écartés de la vente selon la version précédente de la norme, pour non-conformité.

Le cristallin, transparent chez les enfants, ne joue pas encore son rôle protecteur vis à vis de certaines longueurs d'onde et augmente, ou du moins n'empêche pas, les effets retardateurs de la lumière sur les rythmes circadiens.

L'enfant a une réaction spécifique à la lumière car son œil et son système visuel n'est pas encore mature. Il est d'autant plus sensible à l'éblouissement qu'il est jeune et n'a pas le réflexe de détourner le regard d'une source éblouissante.

L'ANSES demande :

- **La révision immédiate** de la section « sécurité oculaire » de la norme NF EN IEC 62115.
- **La suspension temporaire** de la norme actuelle, en attendant la révision, et le retour à la version de 2005 pour garantir la sécurité des enfants.
- **Aux parents, des mesures de précaution** : limiter l'exposition des enfants aux jouets lumineux contenant des LED, particulièrement avant le coucher.

La lumière bleue émise par les LED, présente dans de nombreux jouets, peut causer des dommages oculaires, notamment un risque accru de dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA).

L'ANSES recommande donc de limiter l'exposition à des LED bleues ou blanches, qui sont riches en lumière bleue et d'éviter d'utiliser les jouets lumineux deux heures avant le coucher, pour ne pas perturber les rythmes biologiques et l'endormissement.

L'AFE va plus loin :

Il est du reste préférable de recommander d'éviter les jouets contenant des LED chez les enfants les plus jeunes (moins de 3 ou 4 ans) du fait des risques de mésusage et de toxicité de ces éléments lumineux pour la rétine.

...et rappelle également quelques règles d'hygiène lumineuse :

- S'exposer au moins une heure à la lumière naturelle tous les jours et de préférence à heure fixe, le matin ou en milieu de journée. Pour les enfants, porter cette durée à deux heures,
- Une obscurité totale pour dormir (sans témoins lumineux ni veilleuses),
- Un couvre-feu digital : pas d'écrans au moins deux heures avant d'aller dormir,
- Pas d'écrans avant 3 ans et pas plus d'une heure par jour avant 12 ans,
- Ne pas regarder directement les sources lumineuses et ne pas s'en approcher à moins de 30 cm.

Rédaction AFE sous la direction de Christophe Martinsons, président de CIE-France, du Dr Christophe Orssaud, président du Collège santé de l'AFE et Marie-Pierre Alexandre, directrice générale de l'AFE.

Contact presse :

Margaux Bogdan

mbogdan@afe-eclairage.fr

06 73 67 50 85

À propos de l'AFE

L'Association française de l'éclairage L'AFE développe une culture de l'éclairage au service de l'être humain, économe en énergie et respectueuse de l'environnement. Elle porte des missions d'intérêt général, en matière de veille sanitaire et environnementale, de normalisation, de pédagogie et de formation. Elle se mobilise pour regrouper, expliquer, diffuser le savoir et le savoir-faire de l'éclairage. A travers ses 15 centres régionaux, elle connaît les problématiques quotidiennes des élus et professionnels et sait répondre à la spécificité de chaque cas en mettant son expertise indépendante à leur service.
www.afe-eclairage.fr